

Justificatif généré le 15/09/2023

Support de parution :



Date de parution : 15/09/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/696290
N° d'annonce : 696290

ADIT Digital Network (ADN)

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 21.000 €

Siège social : 27 bis quai Anatole France 75007 PARIS

852 712 579 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 13 septembre 2023, l'associé unique, la société : ADIT, société par actions simplifiée, 27 bis quai Anatole France 75007 PARIS, 448 747 360 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société ADIT Digital Network (ADN) en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société ADIT Digital Network (ADN) à la société ADIT.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeOxiYEhq

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeOxiYEhq>

